

Coronavirus: Avec ces mesures, la Confédération soutient l'économie aussi durant la seconde vague



Pour les entreprises:

- Indemnité de chômage partiel pour couvrir les coûts salariaux en cas de perte de travail
- Aides pour les cas de rigueur
- Aides pour des secteurs particuliers



Pour les particuliers:

- Indemnité de chômage partiel pour les employés en cas de perte de travail
- APG-Corona pour les indépendants
- APG-Corona en cas de défaut de solution de garde d'enfants et de quarantaine

Les montants acceptés ou demandés à cet effet:

 100 Mio. CHF acceptés

 100 Mio. CHF demandés

Indemnité de chômage partiel 20,2 Mrd. CHF



Programmes pour les cas de rigueur 400 Mio. CHF

(200 Mio. CHF de la Confédération et autant des cantons)



APG-Corona 7,5 Mrd. CHF



Aides pour des secteurs particuliers



Sport professionnel d'équipe

350 Mio. CHF

(prêts)



Sport populaire et sport d'élite

200 Mio. CHF



Culture

410 Mio. CHF



Presse écrite

37,9 Mio. CHF



Transports publics

764 Mio. CHF



Aviation

1,620 Mrd. CHF

(prêts)



Les crédits transitoires COVID-19 accordés aux entreprises lors de la première vague (17 Mrd. CHF) ne sont pas illustrés.

